La ville d'Ecully

Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager à Écully ou vous allez bientôt nous rejoindre ? En ce cas, bienvenue chez vous ! Voici quelques démarches qui pourraient vous aider dans votre installation.

Des services à votre disposition

Les services municipaux sont à votre disposition pour vous aider dans votre installation. N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie (Tél. 04 72 18 10 00) ou poser vos questions via mairie@ville-ecully.fr

Journée d'accueil

Tous les ans, les nouveaux Écullois sont accueillis par les élus et l'association Accueil des Villes de France, pour une présentation de la commune et de ses services, suivie d'un temps d'échange convivial.

Les personnes ayant emménagées il y a moins d'un an sont invitées à s'inscrire à l'accueil de la mairie pour participer à cet « Accueil des nouveaux arrivants ».

Accueil des Villes de France

L'association Accueil des Villes Françaises (AVF) a pour mission d'accueillir les nouveaux arrivants, de les mettre en relation avec leurs adhérents et de faciliter leur intégration dans leur nouvel environnement.

- N'hésitez pas à passer à leur permanence d'accueil, ouverte tous les jeudi matin (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30 salle du cèdre, 2 allée des tullistes.

Contact : 07 62 73 64 42

avfecullyaccueil@gmail.com

CONTACT

Services Municipaux

Mairie

VOIR LA FICHE



Annuaire des Services Municipaux
Mairie

Mairie d'Écully

Place de la Libération CS 80212
69134 ÉCULLY CEDEX

04 72 18 10 00
Courriel

VOIR LA FICHE

Démarches spécifiques

DÉMÉNAGEMENT

Lors de votre emménagement à Écully, vous avez la possibilité de réserver une place de stationnement pour votre véhicule.

Contacter la police municipale pour obtenir un arrêté de stationnement.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez pouvoir voter dans votre nouvelle commune, votre inscription sur les listes électorales est obligatoire. Inscriptions à faire avant le 31 décembre.

- En savoir +

CHANGEMENT D'ADRESSE

Consulter le **formulaire officiel du Service Public** pour faciliter vos démarches de changement d'adresse auprès des principaux services publics et privés. Pour chaque démarche sont précisées: l'autorité à laquelle doit être adressée la demande et le délai au terme duquel l'acceptation est acquise en cas de silence.

ALLOCATIONS FAMILIALES

- Vous étiez déjà allocataire dans le Rhône : signalez simplement votre changement d'adresse.
- Vous venez d'un autre département : demandez à votre ancienne caisse le transfert de votre dossier.

ASSURANCES

Prévenez votre assureur de votre changement de domicile. Pensez à changer vos plaques d'immatriculation sous peine d'amende.

CARTE GRISE

Le changement d'adresse est obligatoire sur la carte grise sous peine d'amende dans le mois qui suit le déménagement. À effectuer en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés.

COMPTES BANCAIRES OU POSTAUX

Communiquez votre nouvelle adresse.

COURRIER

Pour le suivi du courrier, La Poste met à votre disposition un service payant.

ÉLECTRICITÉ, GAZ

Prenez contact avec l'ancienne agence pour rompre le contrat et avec la nouvelle pour une mise en place au nouveau domicile. Démarches possibles par Internet sur le site de votre fournisseur d'énergie.

Pour contacter le service client GRDF, composez le 09 69 36 35 34. Pour plus d'informations concernant les contacts GRDF, veuillez cliquer sur le lien suivant : https://www.agence-france-electricite.fr/grdf/numero/

IMPÔTS

Informez votre ancien centre des impôts de votre nouvelle adresse et le cas échéant de vos nouvelles coordonnées bancaires.

SÉCURITÉ SOCIALE

Rendez-vous au centre de sécurité sociale proche de votre domicile pour faire modifier votre carte vitale.

TÉLÉPHONE

Il vous suffit de téléphoner à votre opérateur en indiquant votre ancien numéro et vos nouvelles coordonnées.

Ville d'Écully

MAIRIE D'ÉCULLY
1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même

horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser